

INFORMATIONS POST-OPERATOIRES D'IMPLANTOLOGIE ET/OU DE CHIRURGIE BUCCALE

Vous venez de subir une intervention de chirurgie buccale :

A la disparition des effets de l'anesthésie, il est normal d'avoir mal, la douleur devant devenir rapidement acceptable.

Il est normal d'avoir un léger saignement pendant quelques heures (48 maximum), après l'intervention.

Il est habituel de gonfler pendant 5 à 6 jours, même si cela peut paraître important.

Parfois, on peut observer une coloration de la peau, comme un bleu.

La limitation de l'ouverture buccale peut durer plusieurs jours.

IL FAUT :

=>**Appliquer une poche de glace (isolée par un linge) contre la région opérée**, le plus tôt possible après l'opération et la maintenir pendant deux heures au maximum . Vous pouvez répéter l'application plusieurs fois sur 2 ou 3 jours.

=>**Observer un repos complet** le jour de l'intervention, en restant assis à 45°, plutôt qu'allongé.

=>**Prendre impérativement tous les médicaments aux doses indiquées**, même s'il n'y a pas de douleur : une douleur installée est plus difficile à combattre.

Dès le lendemain de l'intervention, nettoyer doucement avec une brosse chirurgicale douce (ou avec une compresse) trempée dans le bain de bouche, la zone opérée.

Continuer le brossage des dents non opérées avec la brosse et le dentifrice habituels.

IL NE FAUT PAS :

=>Faire des bains de bouche le jour de l'intervention.

=>Manger tant que l'anesthésie persiste (risque de morsure).

=>Boire ou manger chaud les deux premiers jours.

=>Manger des aliments trop solides.

=>Forcer l'ouverture de la bouche.

=>Avoir une activité physique violente pendant quelques jours.

N'hésitez pas à prendre contact avec le cabinet au (+ 34) 34 943 61 38 58 si :

- Vous observez un saignement important qui ne cesse pas à la compression prolongée (10 à 15 minutes).

- La douleur est importante et ne cède pas aux antalgiques, ou dure plus de 3 jours.

- Si les fils de suture vous gênent beaucoup

AVOIR TOUJOURS A L'ESPRIT

- Qu'une intervention de chirurgie buccale entraîne le plus souvent un oedème d'importance variable.
- Que l'oedème fait partie de la réaction inflammatoire normale de l'organisme à toute agression et qu'il disparaîtra entre le 3ème et le 7ème jour suivant l'intervention.
- Qu'après une extraction chirurgicale, un léger saignement peut persister pendant les 24 premières heures. En cas de saignement important, placez directement sur l'endroit qui saigne une ou deux compresses de gaze et maintenez sous pression ferme pendant au moins 30 minutes. Rester en position assise.
- Evitez les boissons et les aliments trop chauds, l'alcool et le tabac.
- Evitez tout mouvement de succion et d'exploration de la plaie avec la langue ou les doigts.
- Evitez les bains de bouche pendant les 12 à 24 heures suivant l'intervention.
- Une intervention de chirurgie buccale peut entraîner l'apparition d'un hématome post-opératoire.
- Une intervention de chirurgie buccale entraîne fréquemment une douleur ainsi qu'une légère difficulté à ouvrir la bouche. L'intensité de la douleur est très variable d'une personne à l'autre et selon la nature de l'intervention.
- Prenez les médicaments qui vous ont été prescrits comme l'ordonnance vous l'indique (Ne prenez pas d'aspirine ou tout médicament en contenant).
- Poursuivez le brossage des dents comme à l'accoutumée, en évitant le lieu de l'intervention pendant 4 à 5 jours.
- Si vous avez eu une prémédication, évitez de conduire un véhicule à moteur, ne vous livrez pas à une activité physique intense et reposez-vous.
- Mangez des aliments nourrissants mous (ou mixés), comme des oeufs, de la viande hachée, des pâtes, de la purée, des fromages.
- Les fils de suture sont résorbables et disparaissent dans les semaines suivant l'intervention. Merci de nous contacter si vos fils persistent au delà d'un mois ou si vous ressentez une gêne particulière.

Si la DOULEUR, L'OEDEME, L'HEMATOME post-opératoires étaient toutefois très marqués et en cas des problèmes particuliers, N'HESITEZ PAS à CONTACTER le cabinet au (+34) 943 61 38 58, votre médecin traitant ou le 15.